AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-5-72 311684

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-56-15 88-06-15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 25 frs

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C.C.P. Nantes 86-04-02

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 140 DE MAI 1972 - Tous départements............

ARBRES FRUITIERS

ARAIGNEE ROUGE - Les éclosions d'oeufs d'hiver sont pratiquement terminées, et ces acariens sont actuellement très actifs.

- Dans les vergers de la Vallée de la Loire contaminés par l'araignée rouge et qui n'ont pas encore été traités conformément aux indications de la note du 26 Avril (vergers dans lesquels les oeufs d'hiver étaient très nombreux), il y a lieu d'intervenir de toute urgence.

-Dans les vergers du Nord de la Loire Atlantique, de la Sarthe, de la Mayenne et de la Vendée attaqués par l'araignée rouge, il y a également lieu d'exécuter un traitement immédiat.

Les pontes d'été ne sont pas encore commencées et les arboriculteurs auront intérêt à se servir d'acaricides actifs contre les formes mobiles. D'autre part, pour éviter l'apparition trop rapide de formes de résistance, il est préférable d'utiliser successivement des acaricides appartenant à des familles chimiques différentes (se reporter au bulletin N° 139 d'Avril).

PROTECTION DES ABEILLES - Il est rappelé que seuls les acaricides suivants sont autorisés durant la floraison des arbres fruitiers: Chinométhionate, Chlorphénamidine, Dicofol, Diéthion, Phosalone, Tetradifon, Tetrasul, Thioquinox.

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER - Les premières taches sont apparues. Dans les vergers où le traitement conseillé dans la note du 26 Avril a été éliminé par les pluies des 29 et 30 Avril, il y a lieu d'exécuter une nouvelle application.

VIGNE

ARAIGNEE ROUGE - Les éclosions d'oeufs d'hiver sont également presque terminées, mais dans l'ensemble des vignobles les infestations sont très irrégulières d'une parcelle à une autre et même à l'intérieur d'une même parcelle.

D'autre part, les symptômes habituellement provoqués par l'araignée rouge (feuilles petites, à nervure saillante, de teinte grisâtre) sont encore peu apparents et seul l'examen, de préférence à l'aide d'une loupe, de la face inférieure des feuilles permet de déceler la présence du parasite. Toutefois, dans les vignes dans lesquelles on aura repéré, au cours de l'automne dernier une coloration bronzée anormale du feuillage, il y a lieu d'être plus particulièrement attentif.

En conséquence, dans les parcelles où le parasite aura été observé et où il provoque un ralentissement ou un arrêt de la végétation, il y aura lieu d'exécuter un traitement dans les premiers jours de la semaine du 8 au 13 Mai.

Il est rappelé que les acaricides systémiques ne sont efficaces que si la végétation est suffisamment active et développée.

VERS DE LA GRAPPE - Le vol est commencé, mais il est encore trop tôt pour intervenir.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE LA CAROTTE - Le premier vol est commencé depuis plusieurs jours dans le département de Maine et Loire. On pourra combattre ce parasite dans les parcelles dont le sol n'a pas été traité lors du semis, par une pulvérisation de Chlorfenvinphos, de Diazinon, de Diéthion ou de Trichloronate à raison de 500 gr. de matière active/Ha pour 1000 l/eau.

BOTRYTIS DU FRAISIER -Il y a lieu de se méfier de ce parasite qui pourra être combattu par une pulvérisation à l'aide de l'un des fongicides suivants: Bénomyl:30 g de M.A./Hl. d'eau, Dichlofluanide: 125 g - Méthylthiophanate: 70 g. - Thirame: 320 g. - Mouiller abondamment le feuillage.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire:
J. DIXMERAS

Les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

16

TIRAGE DU 3 MAI 1972

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant : L. BOUYX